

Echasse blanche, *Himantopus himantopus* (Linnaeus, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Recurvirostridae

Description de l'espèce

Grand limicole facilement identifiable, l'Echasse blanche possède un plumage noir et blanc, de longues pattes rouges et un bec fin, droit et noir.

Les ailes et le haut du dos sont noirs brillants avec des reflets verts, notamment chez le mâle. Des marques noires ou grises, plus ou moins variables sont visibles sur la tête et l'arrière du cou. Un collier blanc contraste avec le dos et la nuque noirs. Les parties inférieures sont blanches. La tête présente une face blanche, alors que le sommet de la calotte est noir, les yeux sont rouges.

En vol, le gris très pâle de la queue remonte en pointe sur le dos et contraste avec les ailes noires et pointues de l'oiseau. Les longues pattes rouges dépassent nettement du corps. Le vol est dynamique, direct avec des battements amples et rapides.

Le dimorphisme sexuel existe sans être trop marqué. Les mâles sont légèrement plus grands et les femelles présentent des colorations plus brunâtres sur les parties supérieures.

Les juvéniles présentent un manteau, une calotte et une nuque brun-noir, le reste du corps est blanc. En vol, l'arrière des rémyges est liseré de blanc. Les pattes sont gris rougeâtre à rouge pâle.

La mue complète des adultes s'échelonne de juillet à décembre. En plumage internuptial, les deux sexes sont semblables avec un plumage plus terne.

L'Echasse blanche est bruyante en été, notamment sur ses zones de nidification où ses cris, émis depuis le sol ou en vol, sont variés, stridents et souvent répétés à la moindre alerte (JCR, CD2/pl.27).

Longueur totale du corps : 35-40 cm. Poids : 160-200 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune.

Répartition géographique

Espèce cosmopolite, l'Echasse blanche se reproduit en Eurasie et en Afrique ; en Europe, elle est principalement distribuée autour de la Méditerranée et de la Mer noire.

Pour les oiseaux d'Europe de l'Ouest, les principaux quartiers d'hiver se situent en Afrique de l'Ouest.

En France, l'Echasse blanche fréquente principalement les façades littorales : sur les côtes Méditerranéennes du Languedoc au Var, avec de bonnes densités en Camargue ; sur la façade Atlantique, avec plusieurs secteurs de reproduction, en Picardie, Bretagne du sud, Pays-de-Loire, Charente-Maritime et Aquitaine. Plusieurs sites de reproduction sont aussi notés à l'intérieur des terres où elle s'installe à raison d'effectifs plus clairsemés : Lac de Grand lieu, Dombes, Brenne, Sologne, mais aussi, de plus en plus régulièrement, sur des sites côtiers distribués de la Bretagne à la frontière belge.

Des haltes migratoires sont observées sur de nombreux sites (principalement des complexes de zones humides) distribués sur l'ensemble du territoire français, y compris la Corse, où elle ne niche qu'exceptionnellement [7].

Les hivernants sont rares (maximum de 16 individus en 2001), mais réguliers, surtout sur les sites de la côte méditerranéenne. Des individus ont également été observés dans le Centre-Ouest et en Bretagne [5-non publié].

Biologie

Ecologie

L'Echasse blanche fréquente essentiellement les zones humides littorales, telles que les marais salants, les lagunes littorales ou les marais saumâtres du bord de mer. On la retrouve aussi dans des zones douces (marges des rizières par exemple) à saumâtres des marais côtiers et à l'intérieur des terres (rives d'étangs, prairies humides, berges de rivière), comme en Brenne par exemple. L'espèce ne dédaigne pas certains milieux artificialisés tels que les marais salants en activité, des bassins de décantation ou des stations de lagunage [bg19].

Comportement

Espèce migratrice, les adultes reviennent de leurs quartiers d'hiver d'Afrique tropicale en France dès la deuxième décennie de mars et les sites de reproduction sont principalement occupés courant avril, dès fin mars pour les adultes les plus précoces en région Méditerranéenne.

L'espèce est typiquement grégaire, tant en période de nidification, que le reste de l'année.

Des rassemblements postnuptiaux de plusieurs centaines d'individus peuvent être observés en juillet et août. La grande majorité des individus ont quitté la France courant octobre.

Les travaux de baguage de l'espèce menés sur le pourtour méditerranéen ont montré un important brassage de la population de toute l'Europe de l'Ouest. Les couples nicheurs d'Espagne peuvent très bien s'installer en France ou

en Italie l'année suivante, puis changer de pays plus tard, au gré des conditions d'inondation [3]. Les conditions climatiques sur les zones d'hivernage en Afrique et sur les sites de reproduction espagnols peuvent attirer de nombreux oiseaux si les conditions sont favorables, limitant l'installation plus au nord.

Reproduction et dynamique de population

Les colonies de reproduction, souvent lâches, sont généralement constituées de 10 à 40 couples. On observe aussi des couples isolés, ainsi que quelques colonies dépassant les 50 couples [bg20]. Les nids sont séparés de quelques mètres. Sur les îlots de reproduction, on retrouve souvent l'Echasse blanche associée à l'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* ou à certains Laridés (mouette, sterne).

Les couples, strictement monogames, se forment dès l'arrivée sur les sites de reproduction pour une seule saison de reproduction. Les nids sont installés préférentiellement dans les sites présentant une lame d'eau inférieure à 20 cm et/ou dont le niveau a tendance à diminuer au cours de la saison. La présence d'îlots (végétalisés ou non) et d'une végétation basse plus ou moins clairsemée (jonc, scirpe, salicorne) dans les vasières seront les éléments clefs pour l'installation des échasses. Le nid est le plus souvent construit au bord de l'eau, mais peut en être éloigné de plusieurs dizaines de mètres [bg7]. Simple dépression peu profonde grattée dans le sol, ou parfois construit sur de la végétation flottante, il est constitué de matériaux recueillis à proximité.

La ponte moyenne compte quatre (trois à cinq) œufs déposés dès la mi-avril. La couvaison est principalement assurée par la femelle, surtout en fin d'incubation [2] et dure en moyenne 22 à 25 jours. Les éclosions sont généralement synchrones. Les pertes peuvent être importantes et atteindre 75% dans les cas extrêmes. Entre autres causes, la submersion et le piétinement par les bovins sont responsables de la plus grande partie des destructions de couvées [bg20].

Les jeunes, nidifuges, sont accompagnés par les deux parents pendant 28 à 32 jours [2].

Les adultes défendent âprement leur nid et leurs jeunes avec de nombreux cris d'alarme, depuis le sol ou en vol, n'hésitant pas houspiller les prédateurs potentiels (laridés, rapaces, canidés, homme), souvent avec l'aide des autres espèces se reproduisant sur la zone.

Selon la date de ponte des oiseaux ou les conditions extérieures (dérangement, ponte de remplacement) l'élevage de certains jeunes peut s'étaler jusqu'en juillet, mais dès la fin du mois de juin le regroupement de familles sur les sites riches en ressource alimentaire est observé.

Après l'envol des jeunes, il existe une phase importante de dispersion, où adultes et jeunes explorent des milieux différents de ceux où ils ont niché [4].

Le succès à l'envol est très variable, atteignant jusqu'à 68% en France. La production moyenne en jeunes volants par famille est de 3,44 [bg20].

La maturité sexuelle des adultes est atteinte au cours de la troisième année, parfois dès la seconde année.

La longévité de l'espèce observée dans la nature sur des individus bagués atteint plus de dix ans selon STAAV & FRANSSON [bg61], plus de 12 ans selon BOLOGNA & PETRETTI [1].

Régime alimentaire

L'Echasse se nourrit seule ou en groupe, elle collecte sa nourriture dans l'eau peu profonde ou sur le rivage dans les vasières et dans la végétation (sansouire, rizière), elle nage rarement. Son régime alimentaire se compose surtout d'insectes et de leurs larves, mais aussi de petits crustacés et de mollusques qu'elle chasse à vue [bg35].

Quelques habitats de l'annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1310 - Végétation pionnière à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1410 - Prés-salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (*Sarcocornietea fruticosi*) (Cor. 15.6)

1150*- Lagunes côtières. (Cor. 21)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée au niveau national (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17 avril 1981), inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II des conventions de Berne et de Bonn et listée en catégories B1 de l'AEWA (sud-ouest de l'Europe & nord-ouest de l'Afrique/ ouest de l'Afrique).

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

En France, l'essentiel de la population d'Echasse blanche se reproduit dans les ZPS. Les sites majeurs de reproduction sont la Camargue (RN, PNR, RNV) et la Camargue gardoise, l'étang de Mauguio (RC), la baie de Bourgneuf et le marais Breton (RC), le marais de Brouage & Oléron (RN partiellement).

En période de migration de nombreuses ZPS peuvent accueillir l'espèce parfois en groupes conséquents (Camargue, étangs montpellierains, Salins d'Hyères, Ile de Ré). En hivernage, les seuls contacts réguliers sont ceux de la ZPS des étangs montpellierains.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est favorable en Europe. La population nicheuse est estimée à 37 000 - 64 000 couples. Les bastions sont la péninsule ibérique (Espagne : 14 000-15 500 couples, Portugal : 2 000-5 000 couples), la Turquie (9 000-12 000 couples) et la Russie (3 800-12 000 couples). Les populations étaient stables de 1970 à 1990, mais, dans la période 1990-2000, plusieurs pays, dont la Turquie, ont vu leurs effectifs décliner, alors qu'à l'échelle de l'Europe les effectifs étaient en augmentation. La population européenne d'échasse est fluctuante, mais la tendance générale est stable [bg2].

Le statut de conservation en France est considéré comme « A surveiller » [bg53]. En 1998, lors de l'enquête *Limicoles nicheurs de France*, DECEUNINCK & MAHEO [bg10] avaient estimé la population à 1 850 couples pour les saisons 1995-1996. Elle était alors majoritairement répartie sur la façade Méditerranéenne et Atlantique. En 2007, la population estimée à partir des effectifs présents dans le réseau des ZICO serait de 1 700 à 3 600 couples [6-non publié]. En France continentale, la Dombes accueille quelques dizaines de couples. Ailleurs les cas de reproduction sont anecdotiques.

La tendance observée est une augmentation lente, mais présentant des fluctuations interannuelles considérables, par exemple entre 480 et 1 200 couples sur les dix dernières années dans la région Languedoc-Roussillon [P. CRAMM, comm. pers.].

Menaces potentielles

La disparition des habitats favorables apparaît comme la principale menace, aussi bien sur les sites d'hivernage que sur ceux de reproduction. En Afrique, l'utilisation des espaces favorables aux échasses pour le développement de l'agriculture peut hypothéquer les possibilités d'hivernage des oiseaux.

Sur le littoral Méditerranéen, dans la deuxième moitié du XXe siècle, c'est principalement l'urbanisation du littoral (habitations, camping, infrastructures routières et portuaires) qui a entraîné une diminution des milieux favorables pour la reproduction des oiseaux. Cette menace demeure d'actualité, ainsi que dans les zones de marais périurbains de la côte atlantique (Charente-Maritime, Vendée). Dans le Languedoc-Roussillon, la menace de dégradation générale des zones humides par pollution ou dysfonctionnement hydraulique est la principale cause d'inquiétude pour le maintien de certaines populations (via l'appauvrissement des chaînes trophiques).

Les dérangements occasionnés par la forte pression touristique et l'utilisation des espaces naturels côtiers comme zones de loisirs peuvent contribuer à perturber l'installation et le succès de reproduction des couples installés.

La dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, eutrophisation ou salinisation trop importante est néfaste à l'Echasse. L'abaissement critique des niveaux en été est notamment dû aux pompages excessifs pour l'irrigation. Il en résulte que les polluants se concentrent et le milieu s'asphyxie dès le printemps, entraînant une dégradation générale des zones humides [8].

Les variations brutales des niveaux d'eau peuvent détruire de nombreuses pontes.

Sur la façade Atlantique, il faut mentionner que les modifications d'usage des marais littoraux de l'élevage vers l'agriculture intensive et les drainages associés ont eu des conséquences importantes en faisant chuter la superficie des habitats favorables [bg53]. Cette menace est plus que jamais d'actualité dans le contexte actuel d'augmentation du cours des céréales qui pousse les agriculteurs à convertir les prairies en cultures.

Propositions de gestion

Parmi les actions de conservation à développer pour l'Echasse, on peut citer :

- La mise en place d'une gestion hydraulique sur les sites de nidification qui permette d'éviter les sécheresses trop brutales (assec progressif) ou au contraire les inondations (vidange des marais lors des périodes de fortes pluies).
- L'aménagement de sites favorables pour la reproduction (îlots, zones inondées et végétalisées).
- Utilisation d'une pression de pâturage faible pour maintenir une végétation basse et ouverte (1 UGB moy./ha).
- Mise en place d'un calendrier de pâturage (pas avant le 15 mai) pour éviter le dérangement et limiter les risques de piétinement des couvées, ou création d'exclos sur les zones occupées par les colonies.
- Limiter les dérangements occasionnés par les activités de pleine nature.
- Si nécessaire, sur certains sites méditerranéens (salins), un contrôle des populations de goélands leucophées *Larus michahellis* devra être réalisé pour limiter l'impact de cette espèce sur le succès reproducteur. Ce contrôle peut s'effectuer par variations dans l'espace des niveaux d'eau.
- L'amélioration de la qualité des eaux dans les marais apparaît comme une priorité, tributaire de la limitation des pompages à envisager en urgence.
- Il est indispensable de combiner la conservation et la découverte de la biodiversité par le public. La mise en place de sorties nature à la découverte de l'Echasse blanche et des autres oiseaux d'eau est un outil de sensibilisation à développer.

Etudes et recherches à développer

En Europe de l'Ouest (France, Espagne, Italie, Portugal) plusieurs programmes de baguage menés durant les années 1980 et 1990 ont permis de mieux connaître la stratégie et les voies migratoires de l'espèce. Ils ont aussi apporté des informations sur les lieux d'hivernage. Les suivis réalisés sur les sites de reproduction par les associations de protection de la nature et les organismes gestionnaires des zones naturelles doivent s'intensifier pour permettre de suivre avec une bonne précision les effectifs de reproduction et d'hivernage en France. Il serait intéressant de renforcer la coopération internationale pour étendre cet effort sur les sites de halte migratoire et les zones majeures d'hivernage afin d'évaluer les conditions d'hivernage et la capacité d'accueil.

De nouveaux sites de reproduction semblent apparaître au nord de l'aire de répartition actuelle de l'espèce, il est important de suivre cette installation qui est peut-être liée au changement climatique.

DELAPORTE & DUBOIS en 2000 [3] évoquaient aussi les travaux à mener sur les aspects énergétiques en relation avec les ressources trophiques disponibles au cours du cycle biologique de l'oiseau.

Bibliographie

1. BOLOGNA, G. & PETRETTI, F. (1978).- Sul Cavaliere d'Italia (*Himantopus himantopus*). *Rivista Italiana di Ornitologia* **48**: 179-180.
2. CUERVO, J.J. (2003).- Parental roles and mating system in the black-winged stilt. *Canadian Journal of Zoology* **81**(6): 947-953.
3. DELAPORTE, P. & DUBOIS, P.J. (2000).- Les déplacements de l'Echasse blanche. *Ornithos* **7**(3): 101-115.
4. DUBOIS, P.J. (1994).- Analyse de la période postémancipatoire chez l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en France centre-atlantique. *Nos Oiseaux* **42**: 429-440.
5. LPO-WETLANDS INTERNATIONAL (2008).- *Base de données des dénombrements d'oiseaux d'eau « Wetlands International » réalisés à la mi-janvier. 1967-2007*. LPO-BirdLife France, Rochefort. Non publié.
6. LPO (2007).- *Base de données « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France »*. LPO-BirdLife France, Rochefort. Non publié.
7. RECORBET, B. (1995).- Un cas de reproduction de l'échasse blanche *Himantopus himantopus* en Corse. *Alauda* **62**(3): 139-140.
8. TAVARES, P.C., MONTEIRO, L.R., LOPES, R.J., CORREIA SANTOS, M.M. & FURNESS, R.W. (2004).- Intraspecific variation of mercury contamination in chicks of black-winged stilt (*Himantopus himantopus*) in coastal wetlands from southwestern Europe. *Bulletin of environmental contamination and toxicology* **72**(3): 437-444.